

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

District électoral de De Lorimier (112)

Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	ÉCOLE LANAUDIÈRE 4300, rue De Lanaudière Gymnase	01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13
02	ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI - ANNEXE 4805, avenue Christophe-Colomb Rez-de-chaussée	14-15-16-17-18-19
03	HABITATIONS DE LANAUDIÈRE 1315, rue Gifford Salle commune	20-21-22
04	ÉCOLE JEANNE-MANCE 4240, rue de Bordeaux Cafétéria	23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37
05	ÉCOLE ÉLAN 3450, avenue De Lorimier Gymnase	38-39-40-41-42-43-44-45-46-47
06	CENTRE D'HÉBERGEMENT JEAN-DE LA LANDE 4255, avenue Papineau Salle communautaire	48
07	ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE - PAVILLON RACHEL (ANNEXE) 2175, rue Rachel Est Gymnase	49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61
08	HABITATIONS SAINTE-VÉRONIQUE 4240, rue Messier Salle Sainte-Véronique	62-63-64
09	CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE-BRUNEAU 2295, avenue Laurier Est Gymnase	65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76
10	CENTRE DU PLATEAU 2275, boulevard Saint-Joseph Est Gymnase	77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90
11	CENTRE DU PLATEAU 2275, boul. Saint-Joseph Est Salle communautaire - Sous-sol	91-92-93-94-95-96

Dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

